

OCTOBRE 2016 / 14

QUADRARIAMAG

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE



Qualité de l'air : Interview exclusive de Stéphane Cools, Président a.i. de l'AWAC



► SOMMAIRE

**3**

► EDITORIAL

**4**

► ACTUALITÉS

Qualité de l'air : Stéphane Cools, Président a.i. de l'Agence Wallone de l'Air et du Climat (AWAC), revient sur l'accord signé entre FEDIEX et la Wallonie pour réduire les émissions de poussières dans les carrières.

**6**

► ACTUALITÉS

Bonnes pratiques en matière de chargement des granulats

**7**

► ENVIRONNEMENT

Life In Quarries : Etat d'avancement du projet

**9**

► ENVIRONNEMENT

Visite IEW

**10**

► TECHNIQUE

Le GBEE, loin de brûler ses dernières cartouches !

12

► AGENDA

Photo page de couverture : Carmeuse

Quadraria Mag est une publication de la Fédération de l'Industrie Extractive

Editeur responsable : Michel CALOZET, FEDIEX – rue Edouard Belin 7 – B – 1435 Mont-Saint-Guibert

Comité de rédaction : Michel CALOZET, Michel EVRARD, Régis LORANT, Benoit LUSSIS, Hélène VANDEN HAUTE

Interview du Président a.i. de l'AWAC, S. Cools : Bénédicte ROBERT, Pepscommunication

Conception, réalisation et mise en page : Images de marc

► EDITORIAL

Chers membres, chers amis, chers lecteurs,

Ce n'est pas à vous, lecteurs assidus du QuadrariaMag, que nous devons rappeler l'engagement du secteur depuis plusieurs années d'instaurer un dialogue avec ses différentes parties prenantes et de sortir de la logique du « pour vivre heureux, vivons cachés ».

Cet engagement se vit au quotidien lors des réunions des comités d'accompagnement et les diverses initiatives prises par les entreprises pour mieux faire connaître leurs activités et rencontrer les attentes des riverains.

Au niveau sectoriel, le secteur a développé une logique de chartes avec la Région Wallonne sur la biodiversité, avec les producteurs d'eau, la Fédération Wallonne de l'Agriculture, les transporteurs routiers,... Autant de partenariats qui permettent de mieux se connaître, de traiter des sources potentielles de conflits et de développer des actions communes, volontaires allant dans le sens d'une meilleure intégration de l'activité d'extraction dans son environnement.

C'est un nouveau pas important qui a été franchi en ce sens le 20 septembre 2016 et sur une problématique importante pour tous: les émissions de poussières. Le Ministre wallon de l'Environnement Carlo DI ANTONIO, l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) et FEDIEX ont en effet signé une charte sectorielle visant à réduire les émissions de poussières et de particules fines des carrières en Wallonie.

C'est la première fois qu'un secteur industriel prend ce type d'engagement sur la problématique des particules fines. Par cette charte, un échange permanent sera organisé entre les autorités régionales et les professionnels du secteur pour soutenir une stratégie de lutte plus efficace contre les émissions de poussières diffuses.

A travers cette charte, la Wallonie et le secteur carrier définissent un cadre commun afin d'aider les exploitants de carrière à définir la meilleure stratégie de réduction des émissions de poussières et de particules fines.

Plusieurs actions seront mises en place dans ce cadre : des actions de sensibilisation, de diffusion de bonnes pratiques, d'échanges d'information et de connaissances scientifiques mais aussi l'organisation de formations à destination des membres de Fediex.

Nous reviendrons certainement très prochainement pour vous tenir informés des progrès réalisés dans ce domaine.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce nouveau Quadrariamag !

Benoît Lussis
Conseiller Environnement

Michel Calozet
Administrateur délégué



► ACTUALITÉS

Qualité de l'air : Stéphane Cools, Président a.i. de l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC), revient sur l'accord signé entre FEDIEX et la Wallonie pour réduire les émissions de poussières dans les carrières.

Le 20 septembre dernier, le Ministre wallon de l'Environnement Carlo Di Antonio, l'AWAC et FEDIEX, signaient une charte sectorielle visant à réduire les émissions de poussières et de particules fines des carrières en Wallonie. Cette démarche vise notamment à soutenir une stratégie efficace de lutte contre les émissions de poussières diffuses.

Quelques jours après la signature de cet engagement, QuadrariaMag a rencontré Stéphane Cools, Président a.i. de l'AWAC, pour recueillir ses premières impressions.

QM : Quel être votre sentiment par rapport à la signature de cet accord ?

S.C. : Nous sommes très heureux d'avoir pu signer cette charte avec un secteur industriel. C'est toujours préférable de travailler de manière collaborative... Cette charte veut donner un signal fort et portera – sans conteste – ses fruits. Avec le secteur carriériste, contrairement aux industries classiques, on est face à un émetteur de particules diffuses. Il n'y a pas de solutions miracles pour réduire ce type d'émissions, il faut donc améliorer la situation à la source en imaginant toute une série d'actions liées à des mesures de bonnes pratiques ou de sensibilisation.

Le fait d'avoir une charte permet d'avoir un instrument souple et à large diffusion pour pouvoir toucher et sensibiliser chaque personne qui travaille dans les carrières. Le but étant d'aller sur le ter-



Stéphane Cools,
Président a.i. - AWAC

rain et de voir ce qu'il est possible de mettre en place en termes de bonnes pratiques avec le personnel carriériste. Les actions allant dans ce sens ne pourront être que bénéfiques vis-à-vis de l'impact environnemental des carrières

et vis-à-vis des bonnes relations avec les riverains des sites d'extraction.

QM : Avez-vous le sentiment qu'il était devenu nécessaire de recadrer les choses et de coordonner les initiatives ?

S.C. : On est en présence d'un secteur très important avec beaucoup de sites et beaucoup d'entreprises. Généralement, c'est dans le cadre des renouvellements de permis d'environnement et des demandes d'extension que l'on exige des exploitants qu'ils mettent en œuvre des mesures spécifiques – des conditions d'exploitation – liées à leur maîtrise des émissions de particules. Mais le processus se fait alors « au cas par cas ». Avec cette charte, nous

avons une portée beaucoup plus large, mais également plus directe et efficace sur l'ensemble des sites en même temps.

QM : À l'initiative de qui cette charte a-t-elle été initiée ?

S.C. : Ça s'est, bien entendu, fait en plusieurs étapes. Nous avons d'abord eu de nombreuses discussions avec la FEDIEX, puis nous nous sommes vite rendu compte que nous devions aller plus loin et mettre en place un outil à plus large diffusion. Nous savions qu'une charte relative à la Biodiversité avait déjà été signée par le secteur ; et que celle-ci donnait des résultats plus que satisfaisants... C'était manifestement une voie pertinente à suivre ! Nous avons donc travaillé conjointement avec la FEDIEX à la rédaction de cette charte qui, en termes de particules fines, est une première pour notre Agence.

QM : L'activité humaine, qu'elle soit de l'ordre privé ou de la sphère ou industrielle, génère aujourd'hui de nombreux effets dommageables sur la qualité de l'air. Pensez-vous que

les choses s'améliorent ou y a-t-il encore énormément à faire ?

S.C. : On constate effectivement aujourd'hui une très nette amélioration au niveau de la qualité de l'air. Depuis 2015, par exemple, nous n'avons plus de dépassement des limites européennes en termes de particules fines. La tendance est donc globalement bonne, même si d'autres directives relatives aux émissions vont être mises en œuvre avec de nouveaux plafonds environnementaux à respecter à horizon 2030.

Au niveau des entreprises wallonnes, il y a deux constats majeurs à faire. D'une part, les industries ont mis en place, via les permis d'environnement, de nombreux dispositifs de réduction de leurs particules. D'autre part, le sort malheureux de la sidérurgie et la fermeture de nombreux sites de production ont eu un impact indéniable sur la qualité de l'air wallon.

Au niveau des particuliers, on doit aujourd'hui faire face à une nouvelle réalité liée au développement et à l'utilisation des combustibles solides comme la biomasse, les poêles à pellets... qui ont tendance à augmenter les émissions de particules fines ! On doit donc rester attentifs à ce qui se passe à ce niveau-là chez les particuliers.

QM : Vous avez une vision positive ?

S.C. : Bien entendu ! Le défi est immense, on s'en rend bien compte, mais en matière de qualité de l'air et de changements climatiques, on a des résultats relativement positifs. En 2014, la Wallonie a quand même enregistré une réduction de 37% de ses émissions de gaz à effet de serre ! Maintenant, il faut être réaliste... les premières réductions sont généralement celles qui sont les plus faciles à obtenir et on sait que les suivantes seront plus compliquées.

QM : Le PACE 2016-2022 (Plan Air Climat Énergie) contient 142 mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques, améliorer la qualité de l'air et s'adapter aux impacts des changements climatiques. Comment se situe-t-on par rapport à d'autres pays ?

S.C. : Globalement, on ne peut pas dire que la Wallonie fasse partie des mauvais

L'Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) se tient à la disposition des entreprises et met son expertise au service des industries afin d'améliorer leurs conditions d'exploitation, leurs normes environnementales et plus particulièrement leurs émissions de particules. www.awac.be – 081/33 59 33 – info-airclimat@wallonie.be

Signature de la Charte sectorielle visant à réduire les émissions de poussières et de particules fines des carrières en Wallonie - 20/10/2016.



De gauche à droite : Michel Calozet, Jean Marbehant, Carlo Di Antonio, Stéphane Cools

élèves ! Le PACE est un instrument-cadre qui est assez flexible et dynamique : il est amené à être réformé et mis à jour de manière régulière en fonction des nouveaux objectifs et des nouvelles mesures que l'on pourrait prendre. Je pense donc que, sur l'aspect Gouvernance et sur les systèmes mis en place, la Wallonie est en avance.

QM : Quelles mesures mettriez-vous en avant dans ce défi Air, Climat Énergie, et plus particulièrement au regard du secteur carrier ?

S.C. : Il y a beaucoup de mesures qui sont importantes, mais celles concernant le secteur des transports sont primordiales, car c'est à ce niveau-là qu'on a le plus de problèmes en termes de qualité de l'air et de changements climatiques. On est face à une situation où les émissions ont fortement augmenté – de +20 à +30% entre 1990 et aujourd'hui – et ce, malgré les nombreux efforts consentis par les constructeurs. Un des grands enjeux pour l'avenir est de savoir comment on va pouvoir maîtriser, en terme environnemental, ce secteur du transport routier.

QM : Et quelles sont les solutions que vous envisagez ?

S.C. : Je crois que les réponses se trouvent dans toute une série d'outils qui ont déjà été développés. Une des pistes privilégiées est de regarder en termes de modalité et de multi-modalité quelle est la voie la plus intéressante. On doit envisager la mise en place de zones de basse émission au niveau des Villes. On regarde bien entendu l'implémentation de nouvelles technologies dans le transport : l'électricité, le gaz naturel... Il y a une multitude de solutions qui doivent nous permettre d'atteindre nos objectifs.

► ACTUALITÉS

Bonnes pratiques en matière de **chargement des granulats**

Ce lundi 3 octobre, le Ministre fédéral de la Mobilité, François Bellot, a inauguré officiellement la première aire de réglage des rétroviseurs pour camions, sur site privé, en Wallonie, un an après la signature de la Charte « Carrières et Transport » par FEDIEX et l'Union Professionnelle du Transport et de la Logistique (UPTR). Cette aire de réglage est située sur le site de CCB à Gaurain-Ramecroix.

Pour cette occasion, un film sur les bonnes pratiques en matière de chargement des granulats a été réalisé en commun par les deux associations signataires de la charte.

Celui-ci a été très apprécié par les personnes présentes, et constitue dès à présent un outil qui est mis à la disposition de tous, intégrable tant dans les activités de communication vers le grand public que pour la formation interne Sécurité et l'accueil des chauffeurs externes.

Il est consultable sur la page d'accueil du site internet de Fediex : www.fediex.be.

Une version diffusable est accessible via youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=ub8gKgvJqAc>.

Sur simple demande auprès de : h.vandehaute@fediex.be 02/511.61.73, une clef USB contenant le film vous sera envoyée par la poste.



► ENVIRONNEMENT

Life In Quarries :

Etat d'avancement du projet

Après cette période de vacances, voici quelques nouvelles du projet LIFE in Quarries qui termine sa saison estivale en soufflant sa première bougie !

Cette saison a été rythmée par les inventaires naturalistes sur les 14 sites de la première phase du projet. Tous les sites ont été concernés par un inventaire détaillé de la faune, de la flore et des habitats, établis par les équipes de Natagora, du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut et de l'ULg, avec un focus sur les groupes suivants, choisis pour leur caractère indicateur et l'enjeu que représentent les carrières pour certaines espèces sensibles au sein de ces groupes : oiseaux, reptiles, amphibiens, odonates et plantes vasculaires.

Au sein de ces groupes biologiques, citons quelques espèces-cibles du projet : le Crapaud calamite, l'Alyte accoucheur, le Triton crêté et le Sonneur à ventre jaune pour les amphibiens, la Coronelle lisse, la Couleuvre à collier, le Lézard des murailles et le Lézard des souches pour les reptiles, l'Orthétrum bleuissant et l'Agrion nain pour les libellules ainsi que de nombreuses espèces botaniques (dont plusieurs espèces d'orchidées). Riche de nombreuses découvertes, ces inventaires ont permis d'identifier les principaux enjeux écologiques au sein des carrières concernées.





Durant ce dernier trimestre 2016, l'équipe LIFE se basera sur ces données pour proposer des mesures de gestion biodiversité en étroite collaboration avec les carriers. Ces aménagements favorables comprendront des actions variées telles que le creusement de mares temporaires pour le Crapaud calamite, la création d'éboulis et d'abris favorables aux reptiles, la restauration de berges végétalisées en bords de plans d'eau, la

sécurisation de gîtes d'hivernation pour les chauves-souris, la mise en place de plateformes pour la nidification de la Sterne pierregarin et du Goéland cendré sur les grands plans d'eau, la création ou le rafraîchissement de falaises pour l'Hirondelle de rivage, la création ou la restauration de pelouses calcaires, etc.

La mise en place de certaines de ces actions ont par ailleurs déjà été initiée. En

effet, plus de 80 mares ont été creusées, 4 abris de pierres ont été installés pour les reptiles et 2 falaises meubles ont été rafraîchies pour les hirondelles parmi les 6 sites impliqués dans la phase de test

Pour en savoir plus et suivre l'actualité du projet :

<http://www.lifeinquarries.eu>

<https://www.facebook.com/lifeinquarries/>



► ENVIRONNEMENT

Visite de la Carrière des Petons par Inter-Environnement Wallonie

Le 15 juin dernier, la Carrière des Petons, à Yves-Gomezée près de Florennes, a ouvert ses portes à des visiteurs curieux de découvrir la réalité de l'activité extractive et les possibilités pour la biodiversité de se développer conjointement à cette activité. Cette visite était organisée dans le cadre des formations à l'aménagement du territoire d'Inter-Environnement Wallonie.

La carrière des Petons, filiale du groupe Solvay, extrait un calcaire à haute teneur destiné à alimenter la filière de fabrication du carbonate de soude, mais aussi des granulats calcaires utilisés dans les domaines de la construction, de l'agro-alimentaire, de la sidérurgie et de la chimie.

La visite a été introduite par M. Marc Pirson, Directeur de la carrière. Elle s'est poursuivie par un exposé de Fediex sur le plan d'action biodiversité de la fédération et du projet Life In Quarries.

Elle a donc été l'occasion pour les participants de découvrir les particularités de l'exploitation mais également de visualiser, sur le terrain, les premières actions du projet Life In Quarries. La carrière des Petons fait en effet partie des 14 carrières sélectionnées pour la première phase de ce projet. Un inventaire biologique complet est en cours de réalisation sur site. Celui-ci permettra à l'équipe projet Life de définir un plan d'action biodiversité spécifique qui sera mis en œuvre à partir du printemps 2017.

Parallèlement à cela, différentes actions sont testées sur le site telles que la création de mares temporaires et le rafraîchissement de falaises dans des tas de sable de carrière... action qui porte déjà ses fruits puisqu'une colonie d'hirondelles de rivage y a déjà élu domicile.



► TECHNIQUE

Le GBEE, loin de brûler ses dernières cartouches !



Régis Lorant

Le Groupement Belge de l'Énergie Explosive (GBEE) rassemble tous les acteurs liés à l'usage des explosifs. Plus que jamais, ses missions de formation et d'information sont d'actualité. Régis Lorant, Conseiller Technique de Fediex, mais également Président du GBEE, nous le présente.

Pourquoi avoir fondé le GBEE ?

Le GBEE fut fondé en 2004, lorsque des représentants du SPF Economie, du secteur de la construction et du secteur de l'industrie extractive ont identifié le besoin de coordonner la formation et l'information pour l'ensemble des personnes concernées. Si Fediex était déjà active dans la formation des chefs-mineurs en carrière, il existe en plus une obligation de formation continuée de ceux-ci, et il y avait aussi un vide quant à l'information des acteurs de la démolition à l'aide d'explosifs.

Très vite, toutes les parties concernées se sont montrées intéressées, et en quelques mois le GBEE a organisé sa première journée technique qui a eu lieu début 2005.

Quelles sont justement les parties intéressées ?

Le GBEE rassemble toutes les personnes concernées de loin ou de près par l'usage des explosifs. Aujourd'hui, parmi ses membres, on retrouve tout d'abord les ad-



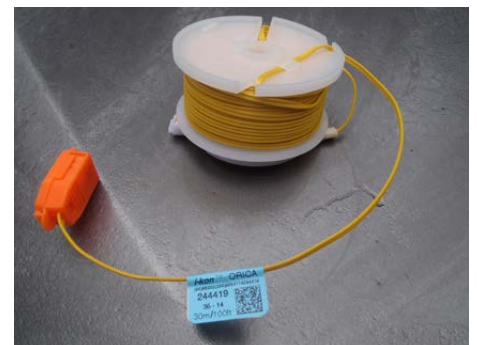
ministrations qui en sont du ressort. Du côté fédéral, en charge de la législation et du contrôle, il y a le SPF Economie, et du côté wallon la Cellule Risques d'Accidents Majeurs. Il y a également les industries en rapport avec le domaine, avec d'une part les fournisseurs et fabricants d'explosifs à usage civil et de munitions, et d'autre part les utilisateurs, à savoir principalement les carrières. Ensuite, nous pouvons compter sur la présence d'experts techniques issus d'universités, de centres de recherches et laboratoires, mais aussi La Défense.

Quel est le but de cette association ?

Le but premier du GBEE est d'offrir à ses membres une plateforme d'échange et de discussion. Par exemple, il est important que les industries puissent suivre de près les évolutions législatives, tout comme il est primordial que ces évolutions se fassent de manière pragmatique, compte tenu des contraintes techniques sur le terrain. C'est alors à travers cette plateforme que les missions d'information et de formation du GBEE peuvent se concrétiser, notamment sur base des échanges d'expériences.

Vous évoquez par exemple une journée technique...

Cela est en effet un bel exemple. Le GBEE organise chaque année une journée technique sur le domaine des explosifs. Tout d'abord, elle permet aux employeurs de remplir leurs obligations en matière de formation continuée des chefs-mineurs en carrière. À peu près la moitié du programme est en effet généralement dédiée à ce secteur. Des sujets tels que les nouvelles technologies, l'amélioration des procédures suite à des retours d'expériences et



la législation y tiennent une part prépondérante. Mais cette journée ne s'adresse pas qu'aux industries extractives, et permet également à tous les secteurs concernés de se rencontrer. Même si les utilisations et les buts recherchés sont parfois très différents, les contraintes techniques, les mesures de sécurité et la maîtrise des nuisances liées aux tirs sont souvent fort similaires. Il y a donc également des exposés sur le domaine du génie civil, avec par exemple la démolition d'anciennes structures industrielles ou le creusement de tunnels, sur le domaine du spectacle, avec par exemple les reconstitutions de la bataille de Waterloo en 2015, etc.

Dans le climat actuel, n'avez-vous pas peur de mettre le mot « Explosif » sur la place publique ?

Une carrière ne pourrait exploiter la roche massive sans l'usage des explosifs. Les fans de certains groupes musicaux seraient très déçus s'ils cessaient d'assortir leurs concerts d'effets pyrotechniques. Et il y a encore toute une série d'autres exemples d'usages courants d'explosifs.



Je crois justement qu'il est important et rassurant de pouvoir montrer que l'usage des explosifs dans le domaine civil - qu'il soit industriel, du spectacle, etc. - se fait de manière structurée, et qu'il existe des organes et des fédérations professionnelles chargées d'offrir la bonne information et la bonne formation aux acteurs concernés. Par exemple, la formation des chefs-mineurs ne contient aucun élément sensible qui pourrait conduire à un usage détourné. Au contraire, elle est essentiellement articulée autour des bonnes pratiques liées à la sécurité et à la sûreté. La participation des administrations concernées et de La Défense dans le GBEE et ses activités est essentielle à nos yeux dans ce cadre.

Le GBEE est belge, mais y a-t-il également des initiatives au niveau international ?

En effet. L'EFEE est la Fédération Européenne des Spécialistes du Minage, dont le GBEE est le membre national belge. Il existe plusieurs sujets qui s'euro-péanisent. C'est par exemple déjà le cas de la normalisation et de la certification, qui permet

d'apposer le marquage CE sur les explosifs à usage civil. C'est également le cas de la traçabilité. La Belgique avait déjà une des législations les plus poussées en matière de traçabilité des explosifs à usage civil. La Directive européenne « Track&Trace » est entrée en application pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en 2015, et encore aujourd'hui nous sommes en relation avec nos confrères européens pour par exemple partager les problèmes techniques qui ont été rencontrés. Je reviens succinctement sur le niveau national, mais pour ce sujet encore la concertation entre administration et industries a été primordiale compte tenu de la coexistence des législations belge et européenne. La langue aidant, nous sommes également régulièrement en contact avec nos confrères français du GFEE.

Quels sont les futurs défis pour le GBEE ?

Il y a une question d'ordre législatif qui est sur la table depuis plusieurs années et qui devrait pouvoir être résolue avant la fin de cette année. Sans rentrer dans les détails, il s'agit de la reconnaissance des détonateurs à retard électronique, dont

l'usage permet d'améliorer les conditions en matière de sécurité, de sûreté, d'environnement et de qualité du tir. Non repris dans la législation actuelle, ils doivent faire l'objet d'une dérogation, une contrainte administrative dont tant les fournisseurs et les utilisateurs que l'administration se passeraient bien ! Ensuite, il existe également un projet de reconnaissance européenne du certificat de chef-mineur. Cela nécessite tout d'abord une refonte de la formation, pour que le programme de celle-ci soit identique dans chaque pays. Ce dossier est porté par l'EFEE, mais il est important de le suivre au niveau belge afin d'éviter toute contradiction avec les obligations législatives nationales.

La législation en matière de stockage continue aussi d'évoluer, et nous sommes en train d'envisager la suppression de l'obligation de dépôt en carrière.

Et puis, il y a aussi les sujets liés à la formation en matière d'artifices de joie, de démolition, etc. Bref, encore de quoi établir le programme de nombreuses journées techniques !



Shanks - Sablière de Mont-Saint-Guibert

Agenda

21/10/2016 – DE 9H À 17H

Séminaire « Etre riverain de carrière aujourd'hui » organisé par la Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC)

RENSEIGNEMENTS
communication@cesw.be

PROGRAMME ET INSCRIPTION
www.cesw.be

LIEU
Moulins de Beez, rue du Moulin de Meuse 4
à 5000 Namur

21/10/2016 – DE 9H À 17H

Journée Technique
Sécurité Fediex

(Réservée aux membres de Fediex)

THÈME
La circulation à pieds et accès aux engins

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
auprès de h.vandenhaute@fediex.be – 02/511.61.73

LIEU
Matinée : Abbaye de Brogne,
Place de Brogne 3 à 5640 Saint-Gérard

Après-midi : Visite du site de la Carrière d'Aisemont
(Carmeuse)